



ASSEMBLEE GENERALE D'UNI-TER DU 3 février 2010

RESOLUTION

Les délégués d'Uni-ter réunis en assemblée générale le 3 février 2010 :

Réaffirment leurs attentes à l'égard du décret à paraître et désormais soumis aux échanges de vues entre le Gouvernement et les services de la Commission européenne, souhaitant qu'il repose sur les principes qu'ils ont soutenus : labellisation des contrats individuels santé et prévoyance, critères de labellisation permettant une solidarité effective entre actifs et retraités et entre catégories d'agents, mutualisation la plus large possible en prévoyance collective.

Confirment leur proposition de concevoir un dispositif de péréquation permettant de favoriser la participation équitable et durable des employeurs à la cotisation santé et prévoyance des agents, quelle que soit la collectivité à laquelle ils appartiennent et quel que soit leur statut actif ou retraité, et en recherchant un accord avec la CNRACL et l'IRCANTEC pour que ces organismes puissent être collecteurs d'une contribution employeurs (protection sociale) afin d'assurer une répartition la plus équitable possible entre les actifs et les retraités.

Souhaitent dans ce but maintenir l'unité d'action avec les partenaires sociaux, dans la continuité des déclarations communes signées par les organisations syndicales représentatives de la Fonction publique territoriale les 19 juin et 21 octobre 2009.

Manifestent leur volonté de renforcer leur engagement au sein d'Uni-ter comme étant le cadre approprié et stratégique pour aborder l'ensemble des sujets relatifs aux évolutions de la protection sociale des agents territoriaux.

Ils approuvent notamment l'idée de coopération la plus large possible des mutuelles territoriales avec les autres mutuelles de la Fonction Publique afin d'assurer une couverture prévoyance solidaire des agents qui tombent en demi traitement.

A cette fin, l'Assemblée générale décide de créer un groupe de travail qui rendra compte auprès du Comité exécutif et de l'Assemblée générale d'Uni-ter.

